Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_238-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 38
Absents représentés : 3

Date de la convocation : 16 octobre 2026
Date d'affichage : 16 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE, Président.

Etaient présents (par ordre alphabétique):
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Duchêne représentée par Mme Elshout, Mme Lemercier représentée par M. Dubreil-Jardin, M. Droniou représenté par Mme Garnier,

Absents : M. Hubert, M. Oger,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_238_020_7.1 : Validation plan de financement du Forum des Métiers et de l'Orientation avec F.A de janvier 2027

Madame Huguette GARNIER, Vice-présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Gestion locative des logements, rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les intercommunalités de Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne organisent depuis 2023 un Forum des Métiers et de l'Orientation du pays de Fougères.

Après une quatrième édition qui a eu lieu à Maen-Roch (salle Adonis et salles de sport voisines) en janvier 2026, la cinquième édition aura lieu dans la grande salle de l'Espace Aumaillerie les vendredi 15 et samedi 16 janvier 2027.

Les premières éditions ont démontré la forte attente de la population en faveur d'un accompagnement en proximité à l'orientation tout au long de la vie (public adulte, déjà en emploi ou sans emploi). Cette dynamique s'inscrit également dans un contexte de nouvelles aspirations professionnelles (sens du métier, horaires, compatibilité avec une vie personnelle, etc.) et de reconversions plus fréquentes.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_238-DE

Les bilans des 4 précédents exercices démontrent également que la rencontre de professionnels en exercice, sur un large spectre de métiers et la présence d'acteurs ressources pour accompagner les choix professionnels des visiteurs sont très appréciés.

A noter qu'un millier d'élèves de 3ème, 4ème et 2nde, issus d'une quinzaine d'établissements scolaires du pays de Fougères, participeront à ce forum le vendredi. Une conférence sera organisée le samedi, sur le sujet de l'orientation et de l'alternance.

Les acteurs mobilisés pour l'organisation :

- Pilotage EPCI (Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne)
- Co-organisation associant :
    - Les partenaires de l'orientation (Région, France Travail, Mission Locale, PAE, etc. sous la bannière IDEO),
    - Les acteurs représentant des entreprises rassemblées (fédérations professionnelles, chambres consulaires, « L'agriculture recrute », UIMM, etc.),
    - Le CIO avec les collèges, lycées et organismes de formation

Le budget prévisionnel est le suivant :

- Montant estimé : 24 000 € hors ingénierie interne aux EPCI.
- La Région Bretagne pourrait subventionner le projet à hauteur de 30 % à travers le financement "Infos métiers".
- Les coûts de transport des élèves sont entièrement pris en charge par la subvention régionale et les établissements scolaires qui contribueront à hauteur des coûts de déplacement de leurs élèves.
- Fougères Agglomération supporterait le coût de location de la salle de l'Aumaillerie (estimé à 4 200 € après subvention régionale).
- Conformément à la convention liant Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne, le reste à charge (9 800 €) est réparti à hauteur de 70% et 30% entre les intercommunalités.

Madame Huguette GARNIER, Vice-présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Gestion locative des logements**,** présente le budget prévisionnel dont le montant s'élève à 24 000 €, réparti comme suit :

DEPENSES		**RECETTES**	
Poste	**Montant**	**Poste**	**Montant**
Location salles et prestation nettoyage, sécurité, électricité, aménagement	14 000 €	Région Bretagne	7 200 €
Communication	2 000 €	CA Fougères Agglomération	11 060 €
Frais de réception (notamment la restauration du vendredi midi)	4 000 €	CC Couesnon Marches de Bretagne	2 940 €
Transport des élèves	4 000 €	Etablissements scolaires – contribution transport	2 800 €
Total	**24 000 €**	**Total**	**24 000 €**

Soit une contribution pour Couesnon Marches de Bretagne de 2 940,00 € (pour information, la participation 2025 pour Couesnon était de 2 310 €) et une contribution totale de Fougères Agglomération de 11 060,00 €.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_238-DE

En cas de montants de facturation et/ou de subventions différent(s) des montants prévisionnels, la contribution des deux intercommunalités sera réévaluée au regard des montants réels.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission « Emploi, Formation » en date du 28 septembre 2026,

Vu la délibération n°2023_145 du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2023 visant l'établissement d'une convention pluriannuelle de financement relative à l'organisation du Forum des métiers et de l'orientation, en partenariat avec Couesnon Marches de Bretagne ;

Madame Huguette GARNIER, Vice-présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Gestion locative des logements propose :

- **De valider l'organisation du forum des métiers et de l'orientation 2027 sous le format détaillé ci-dessus, ainsi que le plan de financement prévisionnel afférent ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente déléguée à signer tous documents afférents dont les demandes de financements.**

Vu l'exposé de Madame Huguette GARNIER, Vice-présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Gestion locative des logements,

Après en avoir délibéré,

Le conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Madame Huguette GARNIER, Vice-présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Gestion locative des logements, telle que présentée ci-dessus

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
Monsieur Pascal HERVE